

Ainsi les hommes doivent se réprimander les uns les autres et, prenant pour principe la bonté, s'y rendre conformes réciproquement; que personne ne profite de sa puissance pour opprimer les hommes; (celui qui agirait ainsi,) s'exposerait à attirer sur lui la souffrance des tourments des trois voies mauvaises; il pourrait seulement entendre la voix (du Buddha), mais il ne pourrait plus se trouver en sa présence.

N° 220.

(*Trip.*, XIX, 7, p. 15 r°.)

Autrefois, dans le royaume de *Po-lo-nai* (Vârâṇasi, Bénarès), il y avait cinq cents aveugles qui parcouraient le pays pour mendier; survint une disette et ils ne reçurent plus rien. Ils délibérèrent entre eux disant: « Le Buddha se trouve à *Chö-wei* (Çrâvastî) où il enseigne aux hommes la bienfaisance et la libéralité; il nous faut aller dans ce pays et nous parviendrons ainsi à sauver notre vie. » Chacun d'eux dit: « Il nous faut louer un homme pour nous mener jusque là-bas. » Les cinq cents aveugles promirent chacun une pièce de monnaie en argent à un homme qui, à son tour, leur promit de les mener dans ce royaume. Ils se mirent donc en route.

L'homme qu'ils avaient pris à gages leur dit: « A partir d'ici le chemin est dangereux; que chacun de vous me remette sa pièce de monnaie, et, si nous rencontrons des brigands, je cacherai (cet argent). » Les aveugles lui remirent leurs pièces de monnaie; mais, dès que cet homme les eut en sa possession, il abandonna les aveugles et s'en alla.

Tous les aveugles errèrent de-ci et de-là pendant plu-